



Chez Monsieur Philippe SOLANET
63B, rue Jean Pierre DOUZOU
12100 MILLAU

☎ : 05 65 59 86 56
☎ : 06 32 70 85 45

president@sombadminton.com
www.sombadminton.com



VILLE DE
Millau



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée



SIRET : 490 997 574 00010

Code APE : 9312Z

Agrément D.D.J.S. de l'Aveyron :
01 26 145 B

PARABADMINTON

REGLEMENT INTERIEUR / SAISON 2018 - 2019

1. Sont membres actifs ou adhérents, ceux qui ont pris l'engagement de verser une cotisation. La cotisation annuelle est fixée chaque année lors de l'assemblée générale. La licence F.F.BaD est obligatoire (assurance et revue fédérale comprise). Pour la saison 2018 – 2019, elle est fixée à :

↳ **105,00 € pour les Adultes, se décomposant :**

Droit d'entrée = 46,88 €

Licence F.F.BaD = 58,12 €

↳ **95,00 € pour les Etudiants, Moins de 19 ans (né(e)s en 2001 et 2002), Moins de 17 ans (né(e)s en 2003 et 2004), Moins de 15 ans (né(e)s en 2005 et 2006), Moins de 13 ans (né(e)s en 2007 et 2008), Moins de 11 ans (né(e)s en 2009 et 2010), se décomposant :**

Droit d'entrée = 42,48 €

Licence F.F.BaD = 52,52 €

↳ **70,00 € pour les Moins de 9 ans (né(e)s en 2009 et après), se décomposant :**

Droit d'entrée = 43,15 €

Licence F.F.BaD = 26,85 €

2. La Fiche d'inscription, Le Questionnaire de Santé « QS-SPORT », le formulaire de « Prise de licence » (Modèle FFBaD) et le Règlement sont **obligatoires**. **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

Pour les nouveaux licenciés, le certificat médical est obligatoire.

3. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Badminton en loisir (modèle FFH) est obligatoire, pour les joueurs en loisir.

4. Les membres actifs ou adhérents seront affiliés aussi à la F.F.H. (Fédération Française Handisport). Ils n'auront pas à s'acquitter du montant de la licence loisir (28,00 €), qui sera pris en charge par le SOM BADMINTON.

5. Le Gymnase Paul Tort - Rue du Rec - 12100 MILLAU est mis à la disposition des membres du S.O.M. BADMINTON :

➤ **Le LUNDI de 20 H 00 à 22 H 30 (Créneau ADULTES)**

6. Le Gymnase du Puits de Calés – Impasse du Docteur Barsalou - 12100 MILLAU est mis à la disposition des membres du S.O.M. BADMINTON :

➤ **Le MERCREDI de 20 H 00 à 22 H 30 (Créneau PARA-BADMINTON, pour les joueurs en situation de handicap à mobilité réduite – Fauteuils)**

➤ **Le SAMEDI de 9H 00 à 12 H 00 (Créneau COMPETITEURS)**

7. Le SOM Badminton met gratuitement à disposition des joueurs en fauteuil, 3 fauteuils de sport spécifiques pour la pratique du Para-Badminton.

8. Le port de chaussures de salle est obligatoire, dans les gymnases

9. Les membres du S.O.M. BADMINTON peuvent s'équiper en matériel à des prix très compétitifs chez notre partenaire « SPORTS RAQUETTES »

Les volants d'entraînements pour les jeunes sont mis à disposition des joueurs, sur les créneaux de l'Ecole de Badminton.

Les volants ASHAWAY - A4 (Entraînement) et ASHAWAY - A6 (Compétition – Classé Elite FFBaD) sont vendus à tarifs préférentiels.

Cordage raquette: 10 € (voir Lionel BETTENFELD)

10. **« PASS EVASIONS JEUNES – MSA »**

Le S.O.M. BADMINTON est conventionné par la M.S.A. Midi - Pyrénées Nord et identifié sous le numéro 12 BAD 009. Les « PASS EVASIONS JEUNES » sont acceptés comme moyen de paiement, afin de financer les activités hors temps scolaire.

11. **Inscriptions au Tournoi**

Le S.O.M. BADMINTON remboursera les inscriptions aux tournois fédérés (sur justificatifs), avec un maximum de 36 €, pour la saison 2018/2019.

Le Président – Michel DUCROS